

### PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du jeudi 22 septembre 2016.

L'an deux mille seize, le vingt deux septembre à dix neuf heures trente, les délégués de la Communauté de Communes « Les Sources de l'Yerres », dûment convoqués, se sont réunis en Maison des Services en séance publique sous la présidence de M STOURME Patrick.

Présents : Mesdames et Messieurs, BOUSSARD Alain, DUMONT Pierre, DELAVAU Jean-Claude, DE MATOS Gilbert, GAINAND Bruno, LAB Brigitte, LAFORGE Martine, L'ECUYER Béatrice, LEMAIRE Francis, MAURER Thierry, MERCIER Chantal, MICHARD Céline, MINARZYC Elisabeth, PERCIK Patrick, PERIGAULT Isabelle, PIOT Valérie, PRUDON Michel, RODRIGUES Alain, SEINGIER Pascal, STOURME Patrick.

Absents excusés : DENEST Bernard  
HUSSON Olivier - pouvoir à Martine LAFORGE  
ISTASSES Michael  
JEAN Annie

Absent non excusé : CAMPENON Hervé

Secrétaire de séance : Brigitte LAB

Date de convocation : 16 septembre 2016

Nombre de membres en exercice : 25

Nombre de membres présents : 20

Nombre de membres votants : 21

Assistait également à la réunion : Eric GERMAIN, DGS.

**Le procès-verbal de la séance du 10 mai 2016 est adopté à l'unanimité.**

#### **➤ OBJET : Répartition de la redevance des mines : taux appliqué**

**Vu** l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités

**Vu** les statuts de la Communauté de communes « Les Sources de l'Yerres »,

**M STOURME, Président,**

**Informe** de la possibilité de modifier la part de la redevance revenant à la Communauté de Communes Les Sources de l'Yerres.

**Propose** le taux de 0 % pour 2016.

**Les membres du conseil communautaire,**

**Après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité**

**Acceptent,** le taux de 0 % pour 2016

#### **Question divers**

**M STOURME, Président,**

Présente un point sur l'avancement du dossier de fusion de la Communauté de Communes avec la CC de la Brie Boisée et la CC du Val Bréon.

**L'ordre du jour étant épuisé**

**La séance est levée à 22h10**